



Erreur interpretation caf

Par chiwawa

Bonsoir,
je viens de recevoir un rappel concernant la prime d'activité.
La caf m'a demandé mes bulletins de salaires de 2020.
En decembre vu mes faibles revenus, mon employeur (la poste) m'a versé une allocation de rentrée scolaire pour nos 6 enfants qui n'a rien à avoir avec celle de la caf.
cette allocation est net d'impots, j'ai cru lire quelque part que toute aide a caractere sociale ne dois pas etre prise en compte pour la prime d'activité (impossible de retrouver la page)
merci de vos vos eclaircissements.

Par ESP

Bonjour
Votre réponse est sans doute ici..
[url=https://www.ma-prime-activite.fr/allocation-rentree-scolaire]https://www.ma-prime-activite.fr/allocation-rentree-scolaire[/url]

Par chiwawa

c'est pas cela, la prime que j'ai eu c'est de mon employeur et elle a un caractere sociale selon un plafond de ressources et nombre d'enfants

Par ESP

Sollicitez un RDV avec un agent de la CAF.

Par chiwawa

je sais qu'aucun texte ne cadre le fait qu'on doive declarer le net ou le net imposable c'est là leur supercherie.
ils arrivent deja pas à comprendre que je suis en retraite (44 ans c'est jeune) au chômage (que je cumule avec ma pension de retraite) et en plus salarié à temps partiel.... ils m'ont piqué le complement familiale au prexte que je suis au chômage, alors que selon les textes pour le CF il faut etre salarié..meme une heure par mois !!!!
ma femme bosse, moi aussi, 6 enfants (famille recomposée) et bien pour eux ns sommes un couple avec un seul revenu !!!
J'ai deja rencontré l'an dernier un technicien, qui a pas su trop quoi me repondre...
alors pour cette histoire d'allocation de scolarité, autant pas y aller.